



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/257
S/17958

31 mars 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Point 69 de la liste préliminaire*

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE
LA COOPERATION DANS LA REGION DE
LA MEDITERRANEE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 31 mars 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer un extrait concernant la région méditerranéenne du discours prononcé le 26 mars 1986 par M. Gorbatchev, secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, lors du dîner donné en l'honneur de M. Chadli Bendjedid, président de la République algérienne démocratique et populaire, secrétaire général du Front de libération nationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir distribuer ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale des Nations Unies, au titre du point 69 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Y. V. DUBININ

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE PAR M. GORBATCHEV, SECRETAIRE GENERAL
DU COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE DE L'UNION SOVIETIQUE, LORS
DU DINER DONNE EN L'HONNEUR DE M. CHADLI BENDJEDID, PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, SECRETAIRE
GENERAL DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE

La situation dans la région méditerranéenne intéresse de nombreux pays, dont l'Union soviétique.

L'Union soviétique est favorable à la transformation de la région méditerranéenne, berceau de nombreuses civilisations, en une zone de paix stable et de coopération. Nous maintenons nos propositions portant sur l'application à cette région de mesures convenues propres à accroître la confiance et concernant la réduction des forces armées, le retrait des navires porteurs d'armes nucléaires de la mer Méditerranée, la renonciation à l'installation de telles armes sur le territoire de pays méditerranéens non nucléaires et l'engagement des puissances nucléaires de ne pas les employer contre tout pays méditerranéen n'autorisant pas leur installation sur son territoire.

Nous sommes disposés à aller plus loin. L'Union soviétique n'a pas besoin en principe de maintenir de façon permanente sa marine de guerre en mer Méditerranée.

Elle y est contrainte pour une unique raison : à proximité immédiate de ses frontières se trouve la VIe flotte américaine, équipée de missiles nucléaires et menaçant la sécurité de l'URSS, de ses amis et alliés.

Si les Etats-Unis, qui sont situés à des milliers de milles de la mer Méditerranée, en retireraient leur flotte, l'Union soviétique en ferait immédiatement de même. Nous sommes prêts à entamer sans délai des négociations sur cette question.

A cette première étape aucune limitation ne serait imposée aux activités et armements navals des Etats riverains de la Méditerranée. Les mesures à adopter ultérieurement en vue de renforcer la sécurité dans cette région pourraient, à notre avis, être arrêtées conformément aux propositions soviétiques formulées dans la déclaration du 15 janvier 1986 sur l'élimination des armes de destruction massive.

En Union soviétique nous accueillons avec compréhension les initiatives prises par les pays non alignés de la région méditerranéenne, qui se préparent à tenir leur deuxième conférence cette année à Malte. Nous considérons qu'une conférence plus large, analogue à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, jouerait également un rôle utile. Outre les Etats méditerranéens et les Etats contigus à cette région, pourraient participer à cette conférence les Etats-Unis et les autres Etats intéressés.

